

mais l'orme roux recherche aussi les endroits élevés, dans les terrains profonds, substantiels et dans les lieux frais des versants de collines et de montagnes.

Le bois de l'orme roux a joliment des qualités de celui de l'orme blanc; mais il est moins compacte, a le grain plus grossier, presque pas d'aubier et n'est pas susceptible d'un poli bien fin. Il a une couleur rougeâtre, de laquelle l'arbre a tiré son nom. Il résiste bien à la pourriture, même quand il est exposé aux alternances de sécheresse et d'humidité, pourvu qu'il ne soit pas en contact direct avec le sol. Il se fend bien plus facilement que celui de l'orme blanc, ce qui explique pourquoi, dans l'ouest, il est en grand usage pour faire des perches de clôtures. Les autres usages de ce bois sont à peu près les mêmes que ceux de l'orme blanc. Avec les fibres du liber, qui sont d'une grande tenacité, on fait des cordages dont on empaile les chaises. Avec l'écorce et les feuilles, macérées dans l'eau, on fait un expectorant qui est très employé contre le rhume et la toux et qui, à raison de ses propriétés émollientes, sert aussi à faire des cataplasmes qui ont la même vertu que ceux de guimauve. C'est avec le liber de l'orme roux, macéré dans l'eau, puis séché et moulu, que l'on prépare la poudre d'orme qui se vend dans les pharmacies pour guérir les maladies des voies respiratoires, faire des emplâtres et des cataplasmes.

---